



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 67006

Texte de la question

M. Serge Grouard attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la mise en oeuvre du programme Habiter mieux en faveur des travaux d'économie d'énergie dans le bâti. En août 2014 le Gouvernement a confirmé un plan de réhabilitation de 50 000 logements en 2014. Conduit par l'Agence nationale de l'habitat, ce programme de rénovation thermique connaît des demandes d'aides financières de plus en plus nombreuses. Malheureusement, l'ANAH, dont les dotations ont baissé, a annoncé qu'elle ne pourrait valider que très peu de dossiers, dans le cadre de ce dispositif, d'ici à la fin de cette année. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour pérenniser ce programme utile en termes d'économie d'énergie et d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Serge Grouard](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67006

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8749

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)